

## Charte d'utilisation Facebook

Facebook est un service en ligne sur Internet qui permet de publier et de partager des informations de nature différente (textes, photographies, liens, articles, affiches...) à destination d'un large public.

La page Facebook « Ville d'Ostricourt » a pour objectif de développer une communauté internet conviviale autour de la ville d'Ostricourt et de son actualité. Cette page est avant tout une **plateforme d'information** concernant les rendez-vous municipaux et associatifs se déroulant à Ostricourt. Elle permet de relayer les manifestations, d'y convier un large public et de donner l'occasion à cette communauté de se rencontrer au sein d'un espace public d'échange d'opinions, d'idées ou de connaissances.

La présente Charte d'utilisation a été élaborée afin de préciser aux utilisateurs de la page Facebook « Ville d'Ostricourt » les conditions pour une utilisation paisible et conviviale des espaces d'échanges de cette page Facebook.

L'utilisateur, par le fait d'« aimer » / « liker », de « suivre » ou d'utiliser la page Facebook « Ville d'Ostricourt », accepte pleinement et sans aucune réserve la présente charte d'utilisation et s'engage, lors de chacune de ses visites sur cette page, à la respecter.

La page n'est en aucun cas d'un outil à vocation politique, c'est pourquoi tout commentaire ou publication ayant un caractère politique seront supprimés. La page Facebook n'est qu'un support de communication à vocation informatif. Toute interpellation des services ou des élus doivent donc être adressées à la mairie par courriel (communication@ostricourt.fr) ou par courrier pour être redirigées vers les services compétents.

#### 1- Accès

L'accès à la page Facebook « Ville d'Ostricourt » est libre. Pour y accéder, l'internaute doit s'être inscrit au préalable sur le site internet de réseau social « Facebook », dans le respect des conditions définies par Facebook. Cependant pour publier des contributions sur la page Facebook « Ville d'Ostricourt », il faut être utilisateur, c'est-à-dire avoir cliqué sur le bouton « j'aime », affiché sur la page Facebook « Ville d'Ostricourt ». Il est rappelé que la page Facebook « Ville d'Ostricourt » est soumise aux conditions de fonctionnement du site internet Facebook.

#### 2- <u>Définitions</u>

**Utilisateur** : on entend par utilisateur toute personne étant inscrite sur le site Facebook et pouvant accéder ou publier des contributions sur la page Facebook intitulée « Ville d'Ostricourt ».

Mur/Fil d'actualités : il s'agit d'un terme désignant l'espace de discussion accessible sur la page Facebook « Ville d'Ostricourt » et sur lequel les utilisateurs peuvent prendre connaissances des informations de la page.

**Contributions :** on entend par « contribution » les commentaires et éléments/contenus (vidéos, photos, dessins, musique, liens hypertextes...etc.) pouvant être publiés sur le Mur par les utilisateurs de la page Facebook « Ville d'Ostricourt ».

## 3-Suppression des contributions et désinscription

En tant qu'utilisateur, vous pouvez à tout moment supprimer vos propres contributions, selon les fonctionnalités du site internet Facebook. À tout moment, l'utilisateur peut se désinscrire de la page

Facebook « Ville d'Ostricourt » en cliquant sur le bouton « je n'aime plus » présent sur la page Facebook en question.

## 4- Droits et devoirs des utilisateurs

En devenant utilisateur de la page Facebook « Ville d'Ostricourt », vous vous engagez notamment à ce que le contenu de vos contributions respecte les lois et règlements en vigueur, ne soit pas contraire à l'ordre public ou aux bonnes mœurs et ne porte pas atteinte aux droits de personnes.

A ce titre il vous est interdit de publier sur le mur de la page Facebook « Ville d'Ostricourt » des contributions dont le contenu serait contraire ou susceptible d'être contraire à l'ordre public, aux bonnes mœurs ou aux lois et règlements en vigueur.

#### Sont interdites notamment, sans que cette liste soit limitative, les contributions :

- À caractère violent, dénigrant, diffamatoire, injurieux, provocant, illicite, obscène, pornographique, pédophile ou incitant à la violence, au suicide, au révisionnisme, à l'antisémitisme ;
- À caractère politique ;
- Faisant l'apologie des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité ;
- Appelant au meurtre, suicide ou incitant à la commission d'un délit ;
- Incitant à la discrimination ou à la haine.
- Dont le contenu serait injurieux, grossier, vulgaire, ou de nature à heurter la sensibilité des personnes mineures
- Détournant l'usage de cette page pour y exercer de la propagande ou du prosélytisme politique, religieux ou sectaire ;
- Dont le contenu correspondrait à l'exercice d'une activité commerciale.
- Contenant un lien hypertexte renvoyant vers un site commercial;
- Ayant la nature de publicités ;
- Dont le contenu porterait atteinte ou serait susceptible de porter atteinte aux droits des tiers et aux droits de la personnalité ;
- Reproduisant sans autorisation une œuvre ou une contribution protégée par des droits de propriété intellectuelle (marques, droits d'auteur et droits voisins) ;
- Portant atteinte au droit à l'image, au droit au respect de la vie privée ;
- Portant atteinte à la protection des données personnelles d'un tiers ;
- Dont le contenu porterait atteinte ou serait susceptible de porter atteinte à l'image ou à la réputation d'une marque ou d'une personne physique ou morale

## 5- Modération

En devenant utilisateur de la page Facebook « Ville d'Ostricourt », vous vous engagez à respecter les règles suivantes :

- Vos contributions doivent respecter la courtoisie nécessaire au bon déroulement des débats ;
- Vos contributions doivent utiliser un langage correct et compréhensible ;
- Vos contributions ne doivent pas présenter de caractère répétitif.

Vous reconnaissez la possibilité pour le modérateur de cette page de contrôler les contributions et de supprimer à tout moment, de manière discrétionnaire, toute contribution jugée contraire à ce qui est prescrit dans le paragraphe « droits et devoirs des utilisateurs », ou que le modérateur jugerait non conforme à l'esprit d'échange et de convivialité animant l'espace de discussion constitué par le mur de la page Facebook « Ville d'Ostricourt ».

Tout commentaire injurieux, insultant, diffamatoire envers les publications correspond à une dévalorisation du travail des agents de la commune et dénigre la ville d'Ostricourt au travers de ses représentants, c'est pourquoi ils sont automatiquement supprimés.

Nous nous réservons également la possibilité, en dernier recours, de bannir de la page tout utilisateur qui violerait ces règles et qui n'interviendrait sur la page que pour perturber l'action d'information de la municipalité. Ce bannissement revêt un caractère définitif.

#### 6-Responsabilité

Le modérateur fait ses meilleurs efforts pour éviter que des contributions contraires aux lois et règlements et/ou contraires à l'ordre public et aux bonnes mœurs apparaissent sur le mur de la page Facebook « Ville d'Ostricourt ». En aucun cas, la municipalité ou le modérateur ne pourrait être tenu pour responsable d'une publication ou d'un contenu conforme ou non à la charte d'utilisation.

De même, les utilisateurs de la page Facebook « Ville d'Ostricourt » sont parfaitement informés que les contributions publiées par eux sur le mur peuvent être référencées sur un moteur de recherche, et donc, susceptibles d'être consultées par un public extérieur au site internet Facebook.

#### 7- Conservation des données et contributions

Il est rappelé que seule l'identité indiquée sur le profil des utilisateurs Facebook apparaît sur la page Facebook « Ville d'Ostricourt », la commune n'ayant accès, via sa page Facebook, qu'à cette donnée.

Il est rappelé que l'ensemble des données personnelles des utilisateurs étant collectées et conservées par la société Facebook, chaque internaute souhaitant exercer, conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 son droit d'accès, de rectification et de suppression des données le concernant, devra s'adresser directement à la société Facebook.

Chaque utilisateur est seul responsable de la diffusion par lui, via ses contributions, de ses données personnelles et notamment de ses données d'accès à son compte Facebook, et des conséquences de cette diffusion.

### 8-Droits d'auteur sur les contributions

Tout utilisateur doit respecter les droits de propriété intellectuelle des auteurs. Il doit notamment veiller à ne pas reproduire, modifier et/ou diffuser sur d'autres pages Facebook ou d'autres supports, les contributions publiées sur la page Facebook « Ville d'Ostricourt » par les utilisateurs ou par Ville d'Ostricourt, sans l'accord préalable de ces derniers.

Chaque utilisateur autorise Ville d'Ostricourt à reproduire, publier et diffuser, en tout ou partie, sur tout support et pour toute utilisation, les contributions (messages et/ou contenus) qu'il aura publié sur le mur de la page Facebook « Ville d'Ostricourt ». Cette autorisation est valable pour le monde et pour la durée des droits d'auteur.

L'utilisateur garantit à Ville d'Ostricourt qu'il détient tous les droits nécessaires pour autoriser la reproduction, la publication et la diffusion des contributions qu'il met en ligne. A ce titre, l'utilisateur garantit Ville d'Ostricourt contre tout recours ou revendication que pourraient exercer des tiers vis-à-vis de ses contributions. Tous les droits d'auteur s'agissant des applications développées et mises à la disposition des utilisateurs de la page Facebook « Ville d'Ostricourt », sont réservés. A ce titre, il est interdit à tout utilisateur de reproduire, d'imiter, de commercialiser, ou plus largement de porter atteinte aux droits d'auteur relatifs à ces applications.

# 9- Evolution de la page Facebook «Ville d'Ostricourt »

Les modalités d'accès et d'utilisation à la page Facebook « Ville d'Ostricourt » étant régies par la société Facebook, celles-ci sont susceptibles d'évoluer, ce qui n'empêche pas l'application de la présente charte.